



SAINT-POL-DE-LÉON

Le M ag

JOURNAL MUNICIPAL | N°108 | JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2023





Inauguration de
l'Esplanade Adrien KERVELLA



Un été festif et ouvert à tous

Riche de son patrimoine historique, de ses commerces, de son activité de bord de mer, Saint-Pol-de-Léon a de nombreux atouts à dévoiler. Nous avons donc souhaité donner l'envie aux visiteurs de découvrir, et aux Saint-Politains de redécouvrir, leur ville.

Les sentiers pédestres, les chemins le long de nos 13 kilomètres de côtes et nos voies vertes ne sont, bien entendu, pas en reste. Nous vous invitons à les arpenter pour profiter de notre environnement privilégié.

L'été 2023 sera aussi culturel avec notamment la fête de l'artichaut qui, chaque année, met en valeur le légume emblématique de Saint-Pol. Vous retrouverez également les animations et les visites guidées, des noctambulations, une très belle exposition à la Prébendale avec un artiste Saint-Politeain, en l'occurrence Thomas GODIN, le théâtre qui gardera ses portes ouvertes avec le spectacle de Bleuniadur, le festival du chant de la Rive, les conférences d'Histoire et Archéologie...

Nous vous donnons également rendez-vous sur le littoral où vous retrouverez une plage surveillée labellisée Pavillon Bleu. Vous trouverez aussi les activités nautiques au centre de voile pour de l'initiation ou du perfectionnement, des concerts en bord de mer.

Il est difficile de citer toutes les actualités mais les services municipaux et les associations saint-politaines se mobilisent pour organiser un été exceptionnel : dynamique et festif. Je vous invite donc à nous rejoindre pour participer, toujours plus nombreux, à ces événements que vous trouverez dans l'agenda de ce bulletin.

Je souhaite à chacun d'entre vous un été joyeux, chaleureux et animé, qu'il soit l'occasion de souvenirs partagés et heureux.

Bel été à tous.

Stéphane CLOAREC,
Maire de Saint-Pol-de-Léon

3 DOSSIER
GROUPE SCOLAIRE CURIE - JAURÈS

6 VIE MUNICIPALE
RÉNOVEZ, VOUS ÊTES AIDÉS | ENTRETIEN DES PIEDS DE MUR |
FRELONS ASIATIQUES

7 VIVRE À SAINT-POL
SERVICE TECHNIQUE MUNICIPAL | MOBILITÉS | URBANISME |
GENDARMERIE MARITIME

12 JEUNESSE - FAMILLE
RENTÉE SCOLAIRE

13 EN BREF
LES MÉDIATHÈQUES EN RÉSEAU | CENTRE NAUTIQUE

14 TOURISME
ACTIVITÉ COMMERCIALE SAINTE-ANNE | NAVETTE L'ESTIVALE |
VIRADE DU LÉON | RECENSEMENT

15 AGENDA

20 VIE MUNICIPALE
BUDGET 2022 | COMMÉMORATIONS DU 4 AOÛT 1944

22 ÉCONOMIE
COMMERCES

24 HAUT LÉON COMMUNAUTÉ
JARDIN GEORGES DELASELLE

25 VIVRE À SAINT-POL
TRAVAUX EN COURS

26 OPINION
CAROLE AUTRET | OSONS SAINT-POL ENSEMBLE

27 ÉTAT CIVIL
ESPLANADE ADRIEN KERVELLA

28 RENCONTRE
HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Pour toute information, suggestion :
Ville de Saint-Pol-de-Léon
Service communication
Hôtel de Ville - Place de l'Évêché
29250 Saint-Pol-de-Léon
Tél. 02 98 15 85 00
communication@saintpoldeleon.fr
www.saintpoldeleon.bzh

Directeur de la publication Stéphane Cloarec Rédacteur en chef Bruno Corillon
Conception graphique et rédaction Service communication Impression Imprimerie du
Commerce Crédits photos Philippe Constantin (Couverture) - Visuel Calc Architectes (p.3,
p.4, p.5) - Ville de Saint-Pol-de-Léon (p.2, p.6, p.7, p.8, p.14, p.20, p.21, p.23, p.25, p.26,
p.27) - Orensila (p.9) - Mélanie Denniel (p.10, p.11) - Haut Léon Communauté (p.12, p.13)
Rèves de Mer (p.13) - Kolor Jump (p.16) - Twins Design Studio (p.15, p.16, p.17, p.18, p.19)
- Thomas Godin (p.15) - PrakaStilalao (p.20) - primotopiano (p.22, p.23) - Season Beds
(p.22) - Pub Sherwood (p.22) - Breizh Beaute (p.22) - Maison Imbert (p.23) - Cécile
Naudet (p.23) - Bernard Galeron (p.28) - Guillaume Castel (p. 24) - vectorfusionart (p.27)
- IMAGINE (p.27) - Histoire et Archéologie (p.28)

Dépot légal N°21 du 2e trimestre 2023

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier respectant les normes
environnementales.





Entrée principale de la rue des Carmes (Visuel Calc Architectes)

‘ ‘ Rénovation du groupe scolaire Curie - Jaurès

► Plus d'infos sur : www.saintpoldeleon.bzh

Construits dans les années 70, les locaux du groupe scolaire Curie-Jaurès vont bénéficier d'un important programme de réhabilitation destiné à favoriser les activités pédagogiques et le bien-être des élèves ainsi que des intervenants. D'ici 2025, l'école va connaître une rénovation progressive. Elle comprend notamment la réhabilitation énergétique des bâtiments et la réorganisation du groupe scolaire composé d'un Pôle Maternelle, d'un Pôle Élémentaire et d'un Pôle Commun.

UN PROJET AMBITIEUX

A la suite des études de faisabilité, la Ville a confié la maîtrise d'œuvre de l'opération au cabinet Visuel Calc Architectes.

Différentes réunions du Comité de Pilotage et des rencontres avec les acteurs concernés ont abouti à un plan de réhabilitation en mars dernier.

Il offrira aux élèves et aux équipes d'encadrement un espace innovant et entièrement repensé.

UN INVESTISSEMENT DE PLUS DE 3 MILLIONS D'EUROS

3 630 000 € TTC seront investis pour mener la rénovation du groupe scolaire. Ce projet bénéficie du financement de l'État et du Département à hauteur 494 000 €. D'autres subventions sont sollicitées.

Un programme de 3 ans de travaux

Le projet de rénovation du groupe scolaire fera l'objet, dès juillet 2023, de plusieurs phases travaux qui s'échelonneront jusqu'à fin 2025 :

- Phase 1 : Pôle Maternelle,
- Phase 2 : Pôle Administratif,
- Phase 3 : Pôle Élémentaire,
- Phase 4 : Salle de restauration et les extérieurs.

NOUVELLE ORGANISATION DU GROUPE SCOLAIRE

Empruntée chaque jour par environ 200 élèves, une unique entrée est privilégiée depuis l'avenue des Carmes. Puis deux entrées distinctes seront créées pour desservir l'école maternelle et l'école élémentaire.

Un espace extérieur, fermé en journée, permettra le stationnement des vélos des enfants.

Le pôle administratif sera situé entre l'école maternelle et l'école élémentaire pour favoriser la communication entre les deux entités.

La circulation sera, par ailleurs, facilitée et abritée dans tout l'établissement.

Des travaux d'accessibilité seront engagés pour compenser les différences de niveau et ainsi favoriser la scolarisation des élèves porteurs de handicap.

Le projet comprend également le renouvellement des revêtements de sol judicieusement choisis pour atténuer le bruit dans les classes et la salle de restauration.

Un deuxième préau sera construit près de la cantine.

Enfin, la Ville prévoit des aménagements paysagers avec la création de nouveaux espaces végétalisés dans les deux cours.

UNE PREMIÈRE PHASE DE TRAVAUX CET ÉTÉ

La priorité est donnée aux travaux de désamiantage engagés dès ce mois de juillet dont le coût représente 282 648 € TTC.

Durant la durée de ce chantier, les classes concernées par les travaux seront installées provisoirement dans des bâtiments modulaires positionnés dans la cour de l'école.





Un projet concerté

Pour ce projet, la volonté de l'équipe municipale est de favoriser un projet d'aménagement concerté.

Ainsi, elle a mis en place un Comité de Pilotage (COFIL) composé de douze membres :

- Stéphane CLOAREC, Maire, Président du COFIL,
- Corinne LE BIHAN, adjointe à la jeunesse et à la vie scolaire,
- Hervé JÉZÉQUEL, adjoint aux travaux,
- Marc CONSTANTIN, adjoint à la sécurité des bâtiments,
- Vincent GUIVARC'H, conseiller délégué à l'environnement, cadre de vie, voies douces, schéma de déplacement urbain,
- David GOURLAY, directeur général des services de la Ville,
- Serge LE BOS, directeur du service technique,
- Erwan JACQUIN, directeur du pôle animation, culture, enfance / jeunesse,
- Stéphane DELACROIX, directeur du groupe scolaire Curie-Jaurès,
- Jean HOURMAND et Sébastien DANTEC, délégués départementaux de l'éducation nationale,
- Jérôme SENAC, inspecteur de l'éducation nationale.

Ce projet est également le fruit d'une concertation menée durant deux ans auprès des enseignants et des parents d'élèves.

Des échanges réguliers avec l'équipe éducative permettront d'informer et d'apporter les ajustements nécessaires sur le déroulement des travaux.

Rénovez, vous êtes aidés

Depuis 2021, la Ville propose une aide financière à la rénovation des façades. Elle s'adresse aux propriétaires privés de maisons individuelles et d'immeubles à usage d'habitation situés en centre-ville pour des travaux réalisés par des professionnels.

Le périmètre concerné par ce dispositif s'étend à de nouveaux secteurs en centre-ville.

Le montant de la prime s'élève à :

- 1 000 € plafonnés par logement ;
- 2 000 € plafonnés par façade si même propriétaire ;
- Plafonnés au montant des travaux si inférieures à 1 000 €

Le dossier d'aide est à retirer à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou sur le site www.saintpoldeleon.bzh. Les services municipaux peuvent aider les propriétaires dans leurs démarches.

► Ville de Saint-Pol-de-Léon

02 98 15 85 00 - www.saintpoldeleon.bzh

Entretien des pieds de mur : rappel de la réglementation

Les propriétaires, professionnels et occupants des immeubles riverains sont tenus, chacun au droit de sa façade, de désherber les pieds de murs par arrachage ou binage (l'application des produits phytosanitaires est interdite). Cette mesure concerne les voies ouvertes à la circulation publique.

La ville de Saint-Pol-de-Léon appelle ainsi à la solidarité et la bienveillance de tous envers le service technique en intervenant au droit de sa façade.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou entreposés en dehors des voies ouvertes à la circulation publique. L'abandon de tailles et de mauvaises herbes sur l'espace public est interdit et passible d'une amende.

► Ville de Saint-Pol-de-Léon

02 98 15 85 00 - www.saintpoldeleon.bzh



Frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, la Ville met à la disposition des saint-politains des pièges. Il est toujours possible de les retirer gratuitement au Centre Technique Municipal, dans la limite des stocks disponibles.

► Ville de Saint-Pol-de-Léon

02 98 15 85 01 - mairie@saintpoldeleon.fr

Le service technique municipal se réorganise

Le service technique de Saint-Pol-de-Léon compte aujourd'hui 27 agents qui agissent au quotidien au service des usagers. Avec une équipe disposant d'un large éventail de compétences, elle intervient dans différents domaines, tels que la gestion des espaces verts, l'entretien des infrastructures et de la voirie... Suite à une récente évolution des effectifs, le service technique se restructure autour de six services.



ADMINISTRATIF

De gauche à droite :

- Serge LE BOS, directeur du service technique,
- Bernadette MARIE, assistante administrative
- Jérôme LEROUX, référent achats, assistant de prévention
- Jean-Christophe LE MENN, directeur adjoint et responsable voirie



ENVIRONNEMENT

De gauche à droite :

- Alain PLEIBER
- Alexandre PICHON
- Michel CORRE
- Roland COINE
- Eddy VINCENT
- Yves CORRE, responsable d'équipe
- Alexandre BOULANGER

Absents sur la photo :

- Christophe MEUNIER
- Christophe ABGRALL
- Cathy LAURENT
- Olivier LE MEN
- Patrick PERSON

VOIRIE

De gauche à droite :

- Sébastien KERGOAT
- Antony NGUYEN
- Patrice MONFORT, responsable d'équipe
- Arnaud LE MER (absent)



BÂTIMENT

De gauche à droite :

- Ronan LENAFF
- Bruno SALAUN
- Grégory ANDRE
- Vincent TARSIGUEL, responsable d'équipe
- Patrick MOUES



SURVEILLANT DU PORT

Laurent MERDY



GARDIEN DU COMPLEXE SPORTIF DES CARMES

Laurent DERRIEN



Mobilités

La Ville poursuit la mise en œuvre de son schéma communal de déplacements. Point d'étape sur les démarches menées actuellement.

STATIONNEMENTS VÉLOS

Le sillon, les abords de plage et le centre-ville ont été dotés de nouveaux arceaux vélos pour sécuriser votre fidèle monture pendant que vous passez du bon temps sur la plage, dans les ruelles de la ville ou les commerces Saint-Politains. Ils sont co-financés par Haut-Léon Communauté.

CHEMINEMENTS VÉLO

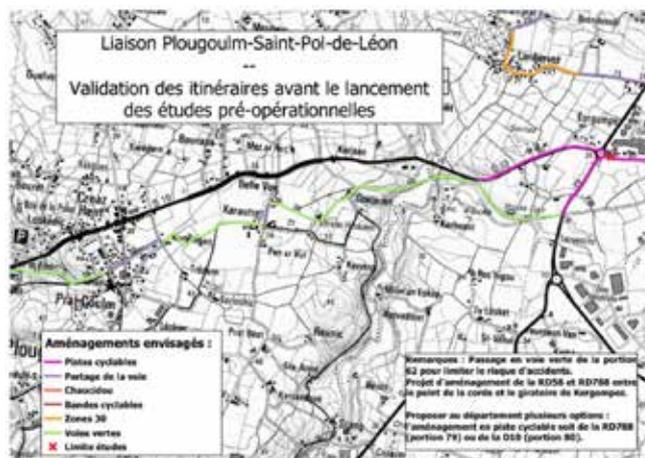
Conformément au plan d'actions vélo 2023 de Haut-Léon Communauté et dans le cadre de l'Appel à projet Avelo 2, des études de faisabilité sur les liaisons cyclables intercommunautaires sont engagées.

Saint-Pol-de-Léon est concernée pour deux projets de cheminement à l'étude :

• Itinéraire Santec / Saint-Pol-de-Léon



• Itinéraire Plougoum / Saint-Pol-de-Léon



DONNER ENVIE DE SE REMETTRE AU VÉLO

Dans le cadre de son projet d'apaisement de centralités, Saint-Pol-de-Léon a bénéficié d'un financement de Haut-Léon Communauté à hauteur de 30% pour mener les opérations de marquage de la zone 30, du chaucidou et du double sens cyclable.

Urbanisme : quelles démarches pour quels travaux ?

Vous prévoyez des travaux et vous vous interrogez sur les démarches à effectuer ? Construction nouvelle, extension, ravalement, clôture... les règles d'urbanisme diffèrent selon le type de travaux menés. Le Mag vous éclaire sur la réglementation en vigueur à Saint-Pol-de-Léon.

TRAVAUX D'EXTENSION ENTRAÎNANT LA CRÉATION D'UNE SURFACE

- moins de 5 m² : aucune formalité sauf si périmètre monuments historiques (déclaration préalable) ;
- entre 5 et 20 m² (40 m² si les travaux se situent en zone urbaine et ne portent pas la surface de plancher à plus de 150 m²) : déclaration préalable ;
- plus de 20 m² (40 m² si les travaux se situent en zone urbaine et ne portent pas la surface de plancher à plus de 150 m²) : permis construire.

MURS ET CLÔTURES

- création, modification, suppression : selon le zonage, déclaration préalable ou aucune formalité.

TERRASSES

- de plain-pied : aucune formalité sauf si périmètre monuments historiques (déclaration préalable) ;
- nécessitant une surélévation, terrasses couvertes (auvent ou toiture) ou terrasses aménagées sur un balcon :
 - emprise au sol inférieure à 20 m² (40 m² si les travaux se situent en zone urbaine) : déclaration préalable ;
 - emprise au sol supérieure à 20 m² (40 m² si les travaux se situent en zone urbaine) : permis de construire.

TRAVAUX QUI MODIFIENT L'ASPECT EXTÉRIEUR DE LA CONSTRUCTION

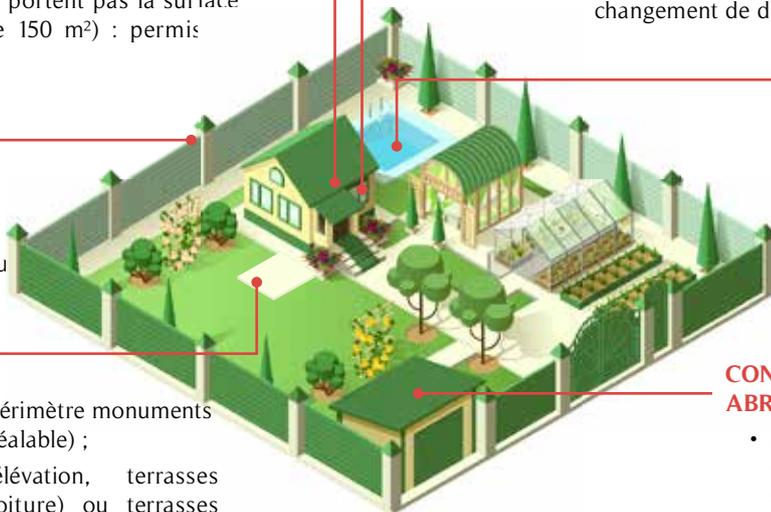
- entretien et réparation ordinaires (remplacement d'une gouttière, de tuiles de la toiture...) : aucune formalité ;
- création d'ouverture, changement de porte ou de fenêtre, réfection de toiture : déclaration préalable ;
- ravalement : déclaration préalable ;
- travaux entraînant une modification de la structure porteuse ou de la façade lorsqu'ils s'accompagnent d'un changement de destination : permis de construire.

PISCINES NON COUVERTES

- bassin inférieur à 10 m² : aucune formalité sauf si périmètre monuments historiques (déclaration préalable) ;
- bassin entre 10 et 100 m² : déclaration préalable.

CONSTRUCTIONS NOUVELLES, ABRIS DE JARDIN

- moins de 5 m² : aucune formalité sauf si périmètre monuments historiques (déclaration préalable) ;
- entre 5 et 20 m² : déclaration préalable ;
- plus de 20 m² : permis de construire. NB : Les travaux portant la surface totale de la construction à plus de 150 m² impliquent le recours à architecte.





Gendarmerie maritime

Depuis quelques mois, les locaux de service de la gendarmerie maritime se sont implantés rue de Verdun à Saint-Pol-de-Léon. Rencontre avec Arnaud LEBLAIS, Commandant la BGMAR P618 ESCAUT.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE LA GENDARMERIE MARITIME ?

«Nous exerçons, en mer, des missions de police générale, sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

Lors de nos patrouilles en mer, nous participons au dispositif de surveillance et de sauvegarde des approches maritimes, mis en oeuvre de façon permanente par la marine nationale.

Nous pouvons être amenés, en coordination avec le CROSS, à participer aux opérations de secours en mer et nous assurons les enquêtes en cas de naufrages.

Nous participons à la surveillance des différents espaces maritimes protégés, et contribuons à la protection de l'environnement en menant les investigations dans les enquêtes de flagrant délit ou sur plainte de victimes.

Dans le cadre de la préservation de la ressource halieutique, nous procédons au contrôle des navires de pêche, en mer ou à l'occasion de leur débarque.

Nous avons également un rôle de conseil et de contrôle vis à vis de la navigation de plaisance.

Nous assurons, en complément des missions que nous menons en mer tout comme à terre, la protection de l'environnement.»

QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS PAR RAPPORT À LA GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE ?

«La gendarmerie maritime est une formation spécialisée de la gendarmerie et une composante organique et opérationnelle de la marine nationale. L'une de ses missions prioritaires est donc la sauvegarde des intérêts maritimes français.

Nous dépendons du Préfet Maritime et non pas du préfet de région.

Le personnel embarqué, gendarme à la base, passe par les écoles de la Marine Nationale afin d'y suivre les formations, sanctionnées par l'obtention d'un diplôme, permettant la mise en œuvre de notre moyen nautique. Nous y sommes également formés sur les techniques de lutte contre les sinistres. A ce titre, le commandant et le commandant en second sont titulaires de lettres de commandement, délivrées par le ministre des armées, leur permettant de commander la vedette côtière de surveillance maritime P618 «ESCAUT» et le personnel sous leurs ordres.

L'unité, étant une composante de la Marine, subit périodiquement un stage de mise en condition opérationnelle, validant par le biais de mises en situation et d'exercices, sa capacité à participer à toutes les missions qui lui sont confiées.»

QUELS SONT LES ENJEUX DE VOTRE IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE ?

«Répondre à un besoin capacitaire afin de combler un vide sur la façade nord Bretagne. En effet, aucune unité Gmar n'était présente dans ce secteur, sauf pour des missions ponctuelles mais non régulières menées par les unités de Brest ou de Saint-Malo. L'implantation de la Bgmar P618 Escaut permet donc d'assurer une présence pérenne sur cette zone.»

QUELS SONT VOS EFFECTIFS ?

«Actuellement l'effectif de l'unité est de 8 personnels, tous sous officiers de gendarmerie.»

QUELS SONT VOS MOYENS ?

«Nous disposons pour remplir nos missions :

- d'une vedette côtière de surveillance maritime, la VCSM P618 ESCAUT qui arrive de Dunkerque,
- d'une drome embarquée permettant la projection d'une équipe,
- de deux véhicules sérigraphiés de type RIFTER,
- d'un ponton implanté dans le port du Blosson à Roscoff,
- des locaux de service implantés à Saint-Pol-de-Léon.»

► Gendarmerie maritime

35 rue de Verdun - Saint-Pol-de-Léon



Rentrée scolaire

La Ville de Saint-Pol-de-Léon organise un été radieux et plaisant pour tous. Pour cela, les structures périscolaires de la commune accueillent les petits et les plus grands de 3 à 17 ans.

CENTRE DE LOISIRS

Cet été, le centre de loisirs, situé rue Verderel, permet aux enfants jusqu'à 10 ans de bénéficier d'activités de loisirs, de sorties et de jeux encadrés par une équipe diplômée. D'une capacité de 100 enfants, le centre est ouvert à tous sur inscription.

► Centre de loisirs Kastell Canailles

02 98 29 08 39

acm.saintpoldeleon@hlc.bzh

L'ATELIER JEUNES ET LES TICKETS SPORTS

Pour les plus grands, de 10 à 17 ans l'Atelier jeunes propose une large palette d'activités tant dans l'animation que dans le sport.

Une grande nouveauté cette année, «L'Annexe», un second espace de l'Atelier, s'installera sur l'Îlot Sainte-Anne. Il accueillera les adolescents et leur famille dans un cadre détendu et convivial afin de les informer des animations, de prendre les inscriptions pour les activités. Un espace dédié aux jeunes de plein air toujours sur l'îlot sera également ouvert à tous.

Les tickets sports se dérouleront également sur le littoral avec comme point d'accueil «L'annexe».

► L'Atelier

02 98 19 11 90

atelier@saintpoldeleon.fr

► Tickets sports

06 85 52 37 26

sports@saintpoldeleon.fr

VIE SCOLAIRE

L'été, c'est aussi la période de préparation de la rentrée. Les écoles de la Ville accueillent les familles pour les inscriptions dans leur établissement.

Le service Vie scolaire, quant à lui, vous facilitera l'inscription aux structures périscolaires telles que la garderie, la cantine, le centre de loisirs ou l'Atelier Jeunes.

► Service Vie scolaire

02 98 15 85 50

viescolaire@saintpoldeleon.fr



GESTION COMMUNALE DU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs Kastell Canailles passera en gestion communale à partir de septembre. Cette transition va renforcer la transversalité entre l'établissement et l'Atelier Jeunes, facilitant ainsi la construction de projets communs, tout en participant aux projets portés par la Commune.

Les médiathèques en réseau

En préparation depuis 2021, le réseau des médiathèques de Haut-Léon Communauté sera opérationnel dès l'automne afin d'offrir un service de lecture publique optimal à l'échelle du territoire.



UNE CARTE UNIQUE AVEC UN TARIF UNIQUE POUR TOUTES LES MÉDIATHÈQUES

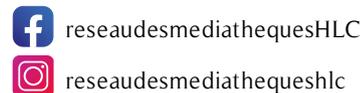
Depuis ce printemps, les tarifs appliqués sont harmonisés dans l'ensemble des structures. Désormais, un abonnement annuel de 10 € permet d'emprunter jusqu'à dix documents (roman, BD, revue, documentaire) et quatre CD ou DVD. L'abonnement est gratuit pour les jeunes jusqu'à 26 ans, les bénéficiaires de minima sociaux, les demandeurs d'emploi et les nouveaux arrivants lors de la première année. Dès le 16 octobre, cet abonnement permettra d'accéder aux quatorze médiathèques du territoire.

UN CATALOGUE UNIQUE EN CONSTRUCTION

Aujourd'hui, chaque médiathèque possède son propre catalogue de documents. A compter du 16 octobre, un seul et unique portail en ligne donnera accès au catalogue commun des quatorze médiathèques : <https://mediatheques.hlc.bzh>

Une seule adresse pour consulter l'ensemble des documents disponibles sur le réseau, réserver mais aussi s'informer sur l'actualité des structures : rendez-vous des histoires, club de lecture, ateliers... Si dans un premier temps, les abonnés devront se déplacer vers les médiathèques pour emprunter les ouvrages, un service complémentaire de navette leur permettra de réserver à distance et de faire venir le livre jusqu'à leur médiathèque de proximité à l'horizon 2025.

Dans l'attente du portail en ligne en cours de construction, l'actualité des médiathèques est à suivre sur les réseaux sociaux :



► Réseau des médiathèques
02 98 69 10 44
coordination.mediatheque@hlc.bzh

BON À SAVOIR

Les médiathèques seront exceptionnellement fermées du 25 septembre au 15 octobre pour procéder à la bascule des données sur le nouveau portail.



Élèves de 6^{ème} du collège de Sainte-Ursule

LE CENTRE NAUTIQUE EXPÉRIMENTE LA RÉFORME DES TITRES DE PRATIQUES ET DE LICENCE

La Fédération Française de Voile a proposé au Centre Nautique de Saint-Pol-de-Léon de l'inclure dans une expérimentation qui porte sur la réforme des titres de pratiques et de licence. Seuls neuf centres sont retenus pour cette expérimentation.

Elle inclut également la mise en place d'un Passeport voile, kit pédagogique présentant les cursus d'apprentissage et permettant de suivre son niveau de progression. Ce kit pédagogique accompagnera tous les élèves des écoles élémentaires et des collèges de la commune dans le cadre de la voile scolaire dès la rentrée prochaine. Il permettra aux enfants de se situer dans un niveau d'apprentissage, de se projeter dans une progression voire vers de la voile sportive ou un moniteur.

Activité commerciale à Sainte-Anne

Afin de dynamiser le site et répondre à l'attente de la population fréquentant Sainte-Anne, la municipalité a autorisé l'activité de commerçants déballants à l'entrée du sillon.

Limitée à la période des vacances scolaires de printemps et d'été (hors 14 juillet et 15 août), de 9 heures à 22 heures, l'installation des commerçants doit faire l'objet d'une autorisation délivrée par l'administration municipale.

Ainsi, Sainte-Anne pourrait accueillir cet été une activité commerciale en lien avec la thématique « plage et bord de mer », glaces et boissons à emporter sans alcool, confiseries, serviettes, paréos, tongs, souvenirs, cartes postales, produits régionaux et presse locale.

► **Tarifs et conditions** d'occupation du domaine public à retrouver sur : www.saintpoldeleon.bzh

La Virade du Léon

L'association Kolor'Jump est née en début d'année. Elle prend la suite de la Roskolor et donne rendez-vous les 23 et 24 septembre pour des animations au profit de l'association « Vaincre la mucoviscidose » :



- **Samedi 23 septembre**, aura lieu la traditionnelle soirée Swing'Kolor, cochon grillé suivi d'un bal, à partir de 19 h à la salle Michel Colombe à Saint-Pol-de-Léon.
- **Dimanche 24 septembre**, la Kolor'Jump garde le principe d'une course colorée et proposera des nouveautés.

Navette L'Estivale

Pour faciliter l'accès et désengorger le centre-ville en pleine saison, la commune met à disposition l'Estivale, une navette gratuite effectuant des rotations régulières pendant la journée.

Accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, elle relie le centre-ville au bord de mer, 7 jours sur 7, de 10h à 12h50 et de 14h10 à 19h50 ; dès 9h10 les mardis et jusqu'à 20h40 les mercredis.

► Plus d'infos sur www.saintpoldeleon.bzh



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population de Saint-Pol aura lieu du 5 janvier au 17 février 2024. Vous souhaitez être agent recenseur ? Adressez votre candidature à Monsieur le Maire :

- par mail : mairie@saintpoldeleon.fr
- ou à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Pol-de-Léon
Place de l'Évêché
29250 Saint-Pol-de-Léon

OÙ S'INFORMER ?

www.saintpoldeleon.bzh



Imagina



Ville de Saint-Pol-de-Léon



Culture SaintPoldeLéon

MAISON PRÉBENDALE



EXPOSITION

THOMAS GODIN

Gravure

Du 1^{er} juillet au 10 septembre

Gratuit

Vernissage le vendredi 30 juin à 18h30



Maison Prébendale

1 place de l'Été 44

02 98 15 85 55 / 06 76 75 89 11

laprebendale@saintpoldeleon.fr

Ouverture tous les jours (sauf le jeudi) de 14h30 à 18h.

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION

BARZAZ BREIZ

Jusqu'au 31 août

Gratuit

Aux horaires d'ouverture de la médiathèque

EXPOSITION

BOOKFACE

Du 8 juillet au 31 août 2023

Photographies, issues du concours Bookface en lien avec les livres et avec la participation du public

Gratuit

Aux horaires d'ouverture de la médiathèque

LECTURE

LECTURES À LA PLAGE

- Jeudi 20 juillet à 15h
Lectures en liberté
RDV au poste de secours à Sainte-Anne
A partir de 6 ans
Gratuit

- Jeudi 10 août à 10h30
Animation Kamishibai
« Le Petit phare »
RDV au poste de secours à Sainte-Anne
A partir de 3 ans
Gratuit

ANIMATION

LES RACONTINES

A partir du 6 septembre, chaque premier mercredi du mois,

De 10h à 11h

Enfants de 4 à 8 ans

Gratuit

LECTURE

BÉBÉS LECTEURS

A partir du 7 septembre, chaque premier jeudi du mois,

À 9h30 et 10h30

Gratuit - Sur inscription



Médiathèque municipale

Keroulas

02 98 69 14 74

mediatheque@saintpoldeleon.fr

Ouverture le mardi de 10 h à 17 h, les mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 15 h à 19 h.

ÉVÉNEMENTS

FÊTE NATIONALE

Vendredi 14 juillet
Îlot Sainte-Anne
Concerts et Feu d'artifice

- De 19h30 à 20h30 : concert des lauréats du Tremplin de la Fête de la Musique
- À 21h : concert bal populaire avec « Double Face »
- À 23h30 : feu d'artifice

► **Ville de Saint-Pol-de-Léon**
www.saintpoldeleon.bzh

DANSES ET TRADITIONS POPULAIRES

ENSEMBLE BLEUNIADUR

Samedi 15 juillet à 20h30 au TST
Spectacle de danses et musiques du monde
Tarif : 10€ (Gratuit -12 ans)
Tout public

► **Ensemble Bleuniadur**
bleuniadur@gmail.com

FÊTE DE L'ARTICHAUT

Dimanche 16 juillet
De 9h30 à 18h
Place de l'Évêché
Gratuit

Marché du terroir et artisanat, gastronomie et repas, musique : bagads, cercles..., défilé des confréries, groupes et tracteurs, animations, vieux tracteurs, triomphe des sonneurs.

► **Confrérie de l'artichaut**
confrerie.artichaut@gmail.com

FESTIVAL LE CHANT DE LA RIVE

Du 28 juillet au 3 août

Concerts, scène ouverte, ciné-concert.
Librairie Livres in Room, Espace des Minimes.
Payant.

► **Association le chant de la rive**
www.lechantdelarive.com

FÊTE DU 15 AOÛT

Mardi 15 août
Port de Pempoul
Gratuit

- Dès 9h : concours de pétanque et vide-grenier
- Dès 15h : chants de marins, structures de jeux gonflables pour petits et grands, animations pour les familles
- À 17h : RDV au Calvaire pour la procession accompagnée du Bagad Kevrenn Kastell, bénédiction de la Mer puis lâcher de pigeons
- De 15h à 20h : chants de marins (A virer, Laridenn et Coup de Tabac)
- À 20h30 : concert « Les P'tits Gouailleurs », reprises de Renaud
- À 22h30 : feu d'artifice

► **Ville de Saint-Pol-de-Léon**
www.saintpoldeleon.bzh

PATRIMOINE

NOCTAMBULATIONS

Visites nocturnes de la Cathédrale
Lundis 10, 17 et 24 juillet
Lundis 7, 14 et 21 août
A partir de 20h30
Gratuit
Tout public

► **Service culture et animations**
Place de l'Évêché
02 98 15 85 13
culture@saintpoldeleon.fr

ENQUÊTE PATRIMONIALE

Jeudi 20 juillet et jeudi 10 août
RDV à la Cathédrale à 20h
Tarif : 5€
Places limitées sur inscription
A partir de 10 ans

► **Service culture et animations**
Place de l'Évêché
02 98 15 85 13
culture@saintpoldeleon.fr

SORTIES PATRIMOINE

- **A la rencontre du patrimoine insolite dans Saint-Pol-de-Léon**
Mercredi 12 juillet de 10h à 16h
Distance 8 km.
Prévoir son pique-nique.
RDV à l'Office du Tourisme
Gratuit
- **«Vous avez dit bizarre ? Sortie naturaliste à la découverte de ces drôles de bestioles qui peuplent l'estran.»**
Mercredi 19 juillet, jeudi 3 août, vendredi 18 août
De 13h30 à 16h30
RDV à l'Îlot Sainte-Anne
Gratuit

• « **Vous avez dit bizarre ?
L'emplacement du dolmen de
Kerangouez expliqué du point
de vue géobiologique** »

Vendredi 8 septembre
De 17h à 18h
RDV à l'Office du Tourisme
Gratuit

► **Office de tourisme**
02 98 69 05 69

MANOIR DE KERMORUZ

- Visite commentée des extérieurs du manoir, XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, en cours de restauration
Lundis 24 juillet, 7 et 21 août
De 17h à 18h
RDV au manoir
Gratuit
- Visite commentée : « Kermorus, un manoir dans l'histoire du Léon »
Mercredis 26 juillet, 2 et 9 août
De 16h à 17h30
RDV au manoir
Gratuit

► **Office de tourisme**
02 98 69 05 69

MANOIR DE KERSALIOU

Jeudi 20 juillet et lundi 14 août
2 visites : de 17h à 18h et de 17h30 à 18h30
Visite commentée des extérieurs et des jardins du manoir de Kersaliou, XVI^{ème} siècle
RDV au manoir
Gratuit

► **Office de tourisme**
02 98 69 05 69

EXPOSITION

Euz an Dimezi
Exposition de costumes et coiffes de mariage en Basse Bretagne
Du 23 juillet au 6 août
Ti-Kastelliz
De 10h à 12h et de 14h à 16h
Gratuit

► **Ensemble Bleuniadur**
bleuniadur@gmail.com

EXPOSITION

Visite de la collection de costumes de l'Ensemble Bleuniadur
Tous les jeudis et samedis, de 14h à 18h, de Juillet à Août
Manoir de Keroulas
Tout public
Gratuit

► **Ensemble Bleuniadur**
bleuniadur@gmail.com

CONFÉRENCES

Retrouvez l'intégralité des conférences proposées par Ensemble Bleuniadur sur :

► **Ensemble Bleuniadur**
www.bleuniadur.com

MANOIR DE KELOU MAD

Vendredis 28 juillet et 18 août
De 17h à 18h
Visite commentée du manoir, entièrement construit par ses propriétaires selon les plans du manoir traditionnel breton du XVI^{ème} siècle
RDV au lieu-dit Kelou Mad
Gratuit

► **Office de tourisme**
02 98 69 05 69

ANIMATIONS

RUES PIÉTONNES

Du 23 juin au 17 septembre
Décor suspendu dans les rues
Oeuvres de l'Atelier «Mar Plij»

► **Service culture et animations**
Place de l'Évêché
02 98 15 85 13
culture@saintpoldeleon.fr

FÊTE DU SPORT

Journée Olympique
Samedi 1^{er} juillet
Complexe Sportif des Carmes
Gratuit

- 8h45 : rassemblement des équipes à la Mairie
- 9h : défilé des clubs et des équipes
- 9h45 : échauffement collectif avec l'Ensemble Bleuniadur
- 10h à 12h : deux activités par équipes
- 13h30 à 16h30 : quatre nouvelles épreuves
- 16h30 : proclamation des résultats et pot de l'amitié

► **Office Municipal du Sport**
Facebook : @OMS St Pol

EAU FÊTE

Journée de sensibilisation sur les économies d'eau
Samedi 8 juillet
De 11h à 17h
Animations, ateliers, spectacles
Restauration sur place
Gratuit

► **SAGE Léon Trégor**
06 10 67 35 55

KASTELL BEACH

- Samedi 8 juillet à partir de 15h
Structure de jeux gonflables pour enfants, championnat de jeux bretons ouvert à tous, fest deiz, concerts en soirée, repas (cochon grillé), buvette
- Dimanche 9 juillet à partir de 11h
Structure gonflable, vide-grenier, restauration (crêpes, galettes, buvette)
Entrée et concerts gratuits
Sainte-Anne

► Skoazell - Ecole Diwan
06 10 67 35 55

FESTIVAL DE MUSIQUE DES AMIS DES ARTS DE ROSCOFF

- Lundi 10 juillet à 18h30, Pierre MORABIA
 - Mardi 11 juillet à 18h30, Timothée URBAIN
 - Mercredi 12 juillet à 18h30, Shiho NARUSHIMA
- Espace des Minimes
Tarif : 12 €
-12 ans et étudiants : gratuit

► Réservations
06 87 28 19 60

CONCERT

Les mardis de l'orgue
Chaque mardi du 11 juillet au 22 août à 11h
Cathédrale Saint-Paul Aurélien
Entrée libre

► Office de tourisme
02 98 69 05 69

DON DU SANG

Mercredi 12 et jeudi 13 juillet
Mercredi 9 et jeudi 10 août
De 9h à 13h
Espace culturel Michel Colombe
Sur rendez-vous.

► EFS
02 98 44 50 77

MARDIS DE L'ARTICHAUT

Du 11 juillet au 22 août
De 9h à 13h
Maison de l'Artichaut
Place de L'Évêché
Gastronomie, dégustations gratuites, histoire, artisanat, vente, animations musicales

► Confrérie de l'Artichaut
Facebook : @confreriedelartichautdebretagne

MERCREDIS EN FÊTE

Chaque mercredi du 12 juillet au 23 août à 18h
Esplanade Adrien Kervella
Pour tous les âges, tout public
Gratuit

- Mercredi 12 juillet «**Mamm Gozh**»
- Mercredi 19 juillet «**Les Voix du Four**»
- Mercredi 26 juillet «**Piano à 4 mains**»
- Mercredi 2 août «**WATA** », un **spectacle aquatique**»
- Mercredi 9 août «**Antonin, Camelot de scènes**»
- Mercredi 16 août «**Tube Meuchine**»
- Mercredi 23 août «**Loisel.Sevrain**»

► Ville de Saint-Pol-de-Léon
www.saintpoldeleon.bzh

VENTE DE VÊTEMENTS

Samedi 22 juillet de 9h à 17h
Dimanche 23 juillet de 9h à 12h
Salle Isidore Daniélou

► La Malle Solidaire
Facebook : @lamallesolidairestpol

CONCERT

Amaury VASSILY
Vendredi 4 août à 21h30
Cathédrale Saint-Paul Aurélien

► Chorale Si on chantait
06 26 16 17 87

BAPTÊMES DE PLONGÉE

Chaque vendredi du 7 juillet au 25 août
Piscine de Sainte-Anne

- 7 et 21 juillet de 14h à 18h
- 14 juillet de 9h30 à 13h
- 28 juillet de 9h30 à 12h30
- 4 août de 14h à 18h
- 11 août de 9h30 à 12h30
- 18 août de 13h30 à 17h30
- 25 août de 14h30 à 18h30

15€ / personne
Inscription sur place

► Plongée 29 Pays Léonard
06 66 06 30 04

NATATION

Vacances scolaires
Piscine, rue des Carmes

- Stages de natation du lundi au vendredi pour les enfants à partir de 6 ans
- Structure gonflable le mercredi des vacances de 14h30 à 16h30

► Piscine Haut-Léon Communauté
02 98 29 12 77

OPEN AIR

Samedi 19 août de 12h à 22h
Îlot Sainte-Anne
Concerts, Restauration sur place
Gratuit

► Canal 16
Facebook : @collectif.canal16

DIWAN EXPRESS

Dimanche 20 août
Départ et arrivée à Pempoul
Course, trail marin et randonnée
Payant

► Skoazell - Ecole Diwan
Inscriptions sur klikego.com

MARCHÉS

BRADERIE DES COMMERÇANTS

Vendredi 28 et samedi 29 juillet
De 9h à 19h
Centre-ville

MARCHÉ PIÉTONNIER

Tous les mardis
du 11 juillet au 29 août
De 8h à 15h
Centre-ville
Entre 70 et 80 exposants

► Ville de Saint-Pol-de-Léon
www.saintpoldeleon.bzh

MARCHÉ DU LIVRE

Les vendredis 7, 14, 21 et 28
juillet et 4, 11, 18 et 25 août
De 9h à 17h30
Parvis de la cathédrale
10-12 bouquinistes présents

► 06 08 26 72 16

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Les dimanches 9, 16, 23 et 30
juillet et 6, 13, 20 et 27 août
De 9h à 12h
Parvis de la cathédrale

► Ville de Saint-Pol-de-Léon
www.saintpoldeleon.bzh

À LA RENTRÉE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 septembre
De 9h30 à 13h
Salle Isidore Daniélou

► Ville de Saint-Pol-de-Léon
www.saintpoldeleon.bzh

JOURNÉES EUROPÉENNES

DU PATRIMOINE
Samedi 16 et dimanche
17 septembre

► Ville de Saint-Pol-de-Léon
www.saintpoldeleon.bzh

CONFÉRENCES

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Lundi 25 Septembre 2023
À 14h30

« Baie de Morlaix. Bains de mer
et villégiature de la belle époque
à nos jours » par Christian
MILLET et Patrick VIRION

A l'espace des Minimes
Tarif : 3 € / Gratuit pour les adhérents

► Association Histoire et Archéologie
02 98 28 03 40
hist.archeo.stpol@gmail.com

LES VIRADES DU LÉON

COCHON GRILLÉ & SA SOIRÉE

Kolor'Jump
Samedi 23 septembre à 19h
Salle Michel Colombe
Payant, sur inscription

► Les Virades de l'Espoir
contact@roskolor.fr

AGENDA

Vous êtes une association et vous souhaitez promouvoir vos événements ? Le nouveau site de la Ville vous permet d'annoncer votre manifestation en ligne. N'hésitez pas à renseigner le lien ci-dessous :

<https://www.saintpoldeleon.bzh/systeme/proposition-evenement/>





Comprendre le budget 2022

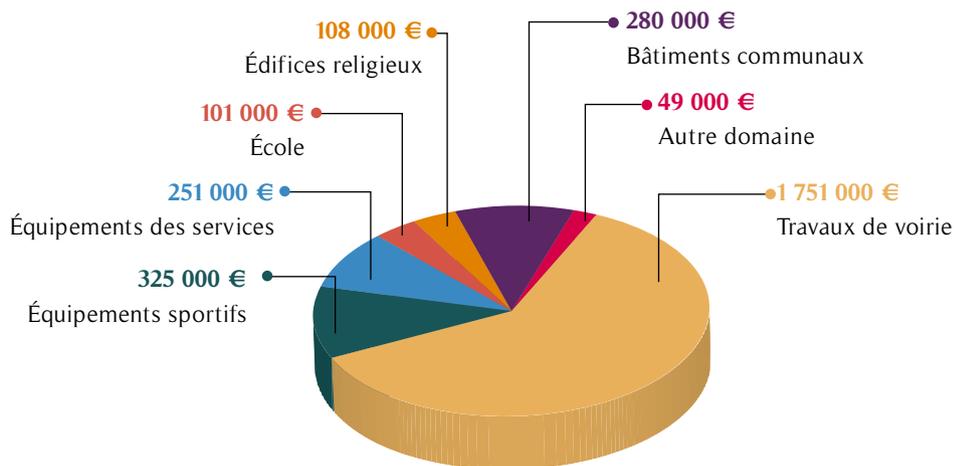
Lors du conseil municipal du 31 mai 2023, les comptes administratifs ont été approuvés. Ils retracent l'ensemble budgétaire réalisé par la commune en 2022. Retrouvez ici les chiffres clés.

LES GRANDES RÉALISATIONS 2022

- Aménagement de l'entrée de ville secteur Kerglaz (381 000 €)
- Aménagement de l'entrée de ville route de Plouénan (220 000 €)
- Réfection de la toiture de la salle de tennis (204 000 €)
- Travaux d'amélioration des bâtiments municipaux (180 000 €)
- Travaux pour le centre technique municipal (165 000 €)
- Poursuite de la politique de réserve foncière stratégique (130 000 €)
- Démarrage de l'opération de réhabilitation du groupe scolaire Curie / Jaurès (105 000 €)
- Fin des travaux sur la cathédrale (108 000 €)
- Déconstruction de la friche Sévère (93 500 €)
- Poursuite du déploiement de la vidéoprotection (45 000 €)
- Structure Street workout (18 000 €)

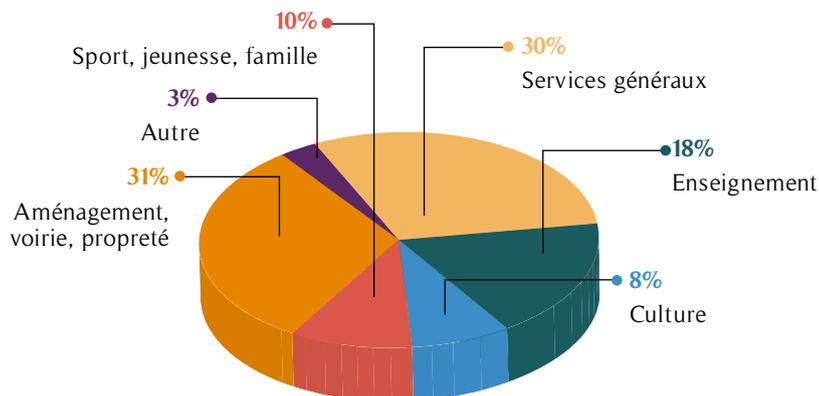
2 865 000 € DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

2022 a, à nouveau, été une année d'investissements importants au service des saint-politains puisque les nouvelles dépenses d'équipement s'élèvent à 2 865 000 € soit 418 € par habitant ; la moyenne nationale pour les communes de taille similaire s'élevant à 278 € par habitant en 2021.



Cette politique ambitieuse d'investissement a été réalisée sans modification des taux d'imposition, en maîtrisant le niveau d'endettement de la commune. S'il a augmenté en 2022 en raison d'un emprunt souscrit en début d'année, ce dernier reste entièrement maîtrisé avec une dette de 1 544 € par habitant et une capacité de désendettement d'un peu plus de cinq ans au 31 décembre 2022.

6 073 000 € DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



La Ville observe une hausse de 600 000 € des dépenses réelles de fonctionnement entre 2021 et 2022.

La moitié de cette augmentation est imputable aux charges de personnel (progression de 300 000 €) notamment en raison des revalorisations du salaire minimum ainsi que du point d'indice fixant la rémunération des fonctionnaires. Malgré cette augmentation, la part des salaires dans les dépenses de fonctionnement de la commune reste inférieure à la moyenne nationale de la strate (53,65 % contre 57,50 %).

La progression des dépenses de fonctionnement s'explique, par ailleurs, par une hausse des charges générales. Parmi elles :

- celles liées à l'énergie : + 100 000 € ;
- celles dédiées aux fournitures pour travaux : + 50 000 € ;
- les dépenses relatives à l'événement Lumières : + 100 000 €.

LES BUDGETS ANNEXES

Les activités de distribution d'eau, d'assainissement ou de gestion du port / aire de camping-car de Pempoul font l'objet d'une comptabilité distincte.

Des investissements importants ont été réalisés en 2022 dans ces domaines de compétences :

- 211 000 € pour l'eau ;
- 372 000 € pour l'assainissement dont 291 000 € pour le démarrage des travaux relatifs à l'ouvrage de dessablage ;
- 23 000 € pour l'aire de Pempoul.

Ces travaux sont entièrement auto-financés par la commune et n'ont pas fait l'objet de recours à l'emprunt. Cette situation contribue à garantir la pérennité de ces budgets puisque la dette cumulée sur le budget de l'eau correspond à une seule année d'épargne du budget et celle cumulée pour l'assainissement représente légèrement plus de quatre années d'épargne.

Saint-Pol-de-Léon est en capacité de proposer un conséquent programme d'investissement avant le transfert de ces compétences à Haut-Léon Communauté.



Souvenons-nous du 4 août 1944

Un groupe de travail a été constitué en vue de la commémoration du 80^{ème} anniversaire des événements survenus à l'été 1944. Il se compose de : Jean-Louis KICHENIN, Correspondant défense, Carole AUTRET, adjointe à l'Animation de la ville, Bruno CORILLION, Conseiller délégué à la communication, Olivier FÉRON, Conseiller Municipal, Solange PHILIP, Conseillère Municipale, Jacques LE BIHAN et Michel LE MORVAN, association «Histoire et Archéologie» et Gilles GRALL, historien et auteur du livre «Saint-Pol-de-Léon été 44».

À découvrir...



Village éphémère pour l'hébergement de saisonniers

La ville de Saint-Pol-de-Léon et Season Beds ont signé une convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'un village éphémère sur le secteur de la gare entre le 1^{er} juin et le 31 août 2023.

Destiné au logement des saisonniers, ce village vise à répondre aux difficultés de recrutement des entreprises du secteur.

► **Seasons Beds**
06 70 20 36 57
<https://www.seasonsbeds.com/>



Pub Sherwood

Situé au pied de la cathédrale, Le Sherwood suit la tradition des pubs anglo-saxons et offre un large choix de bières pression et de bières artisanales en bouteilles, le tout dans une ambiance musicale rock décontractée et chaleureuse convenant à une clientèle de tout horizon.

► **4 rue du 4 août 1944 - Saint-Pol-de-Léon**
02 98 29 01 08
Facebook : Le Sherwood



Breizh Beauté

Gaëlle conseille et propose des produits cosmétiques naturels, éco-responsables, à prix modérés, fabriqués en Bretagne ; des coffrets cadeaux, des formats voyage pour les randonneurs, les hôtels, les gîtes, les chambres d'hôtes...

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

► **6, rue du Général Leclerc - Saint-Pol-de-Léon**
Instagram : @breizhbeaute

VOUS VENEZ D'OUVRIR ?

La ville de Saint-Pol-de-Léon offre la possibilité d'une publication d'encart dans le bulletin d'informations municipales. Ces encarts sont proposés aux commerçants, artisans, entrepreneurs nouvellement installés sur la ville ainsi qu'aux repreneurs d'une activité existante.

► **Service communication**
02 98 69 10 44
communication@saintpoldeleon.fr



Maison Imbert - Atelier cycles

Service de réparation de vélos, d'atelier de customisation, de restauration de vélo, vente de vélos restaurés et d'accessoires

► **624 Rue de Morlaix - Saint-Pol-de-Léon**

06 76 35 52 23

www.maisonimbertycle.com

Facebook : Maison Imbert Cycle

Instagram : @maisonimberty



Cabinet d'Ostéopathie et d'Hypnose

Cécile NAUDET, ostéopathe depuis plusieurs années, propose dorénavant ses soins sur la commune.

Praticien en hypnose, César QUINOT propose un accompagnement pour aider à gérer stress, phobie, addiction, deuil, sommeil...

► **6 rue du Pont Neuf - Saint-Pol-de-Léon**

Ostéopathie : 07 69 14 21 61 ou Doctolib (les lundi et vendredi)

Hypnose : 07 69 87 03 78 (les mardi et jeudi)



Cabinet de Podologie

Mme BRIAND Françoise, pédicure-podologue, vous annonce la cession de son cabinet à compter du 17 avril 2023.

Elle remercie ses patients et les prie de reporter leur confiance sur son successeur Mme LE FEVRE Lucile, pédicure podologue.

► **11 rue Saragoz - Saint-Pol-de-Léon**

02 98 69 20 65



Armor Lux

Armor Lux vient d'ouvrir ses portes à Saint-Pol. La marque, créée en 1938 à Quimper, est reconnue pour l'originalité de ses collections Femme, Homme et enfant, qui puisent leur inspiration dans les couleurs de la mer et les valeurs de la Bretagne, notamment pour ses célèbres marinières. Les collections sous vêtement et nuit y seront également proposées.

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

► **14, rue du Général Leclerc - Saint-Pol-de-Léon**

02 56 19 92 78



Le Jardin Georges Delaselle se transforme

Après un vaste chantier de réhabilitation, le Jardin Georges Delaselle situé à l'Île de Batz réserve aujourd'hui à ses visiteurs la découverte d'une étonnante collection botanique et une aventure dans l'histoire de ce lieu.

Réhabilitation de la Villa Nast dédiée à l'accueil du public, création d'une scénographie et d'un espace d'expositions, construction d'une serre pour l'acclimatation des plantes... le site est repensé pour proposer une expérience de visite unique.



UN VOYAGE EXTRAORDINAIRE AUX QUATRE COINS DE LA PLANÈTE...

Le Jardin Georges Delaselle abrite une extraordinaire collection botanique avec plus de 1700 espèces originaires de tous les continents.

Grâce à son climat privilégié, il s'est spécialisé dans l'acclimatation et la préservation de la flore insulaire mondiale notamment celle issue des îles subtropicales océaniques.

Ce lieu est un véritable jardin Planétaire. Il accueille une partie de la flore du littoral breton avec sa lande fleurie, mais il héberge surtout un cortège botanique qui nous projette aux quatre coins de la planète, dans un imaginaire tropical.

... ET UNE IMMERSION DANS L'HISTOIRE HORS DU COMMUN DE CE LIEU D'EXCEPTION

Pour raconter le jardin, la Villa Nast accueille un dispositif scénographique. Tout à fait singulier, il plonge le visiteur dans l'histoire du jardin à travers une rencontre avec son créateur, le film d'un jardin extraordinaire ou encore différents cabinets botaniques.

► Jardin Georges Delaselle

Penn Baz - Ile-de-Batz - 02 98 61 75 65

www.jardin-georgesdelaselle.bzh



UN ARTISTE AU JARDIN : EXPOSITION TEMPORAIRE DE GUILLAUME CASTEL

Pour compléter le parcours d'exposition consacré à Georges Delaselle, un cycle d'exposition «Un artiste au jardin» proposera, tous les ans, un regard artistique contemporain et renouvelé.

Le premier artiste invité au jardin est le sculpteur finistérien Guillaume CASTEL. Passionné de nature, il observe et étudie les plantes, leurs structures, leurs motifs. Il extrait de son environnement des formes et des rythmes qu'il fixe dans ses sculptures. Guillaume CASTEL présente durant sa saison au Jardin Georges Delaselle, une série d'œuvres inédites inspirées de la végétation du jardin et de son environnement insulaire. Son médium de prédilection, la sculpture, se mêle à une pratique plus inédite dans son œuvre : des empreintes sur bois et papier de ses œuvres en volume.

Une exposition à découvrir jusqu'au 31 octobre 2023.

► www.guillaumecastel.com

Les travaux en cours et à venir

RUE DE LANTRENNOU

Ce secteur fait l'objet d'aménagements depuis le 15 juin qui comprennent :

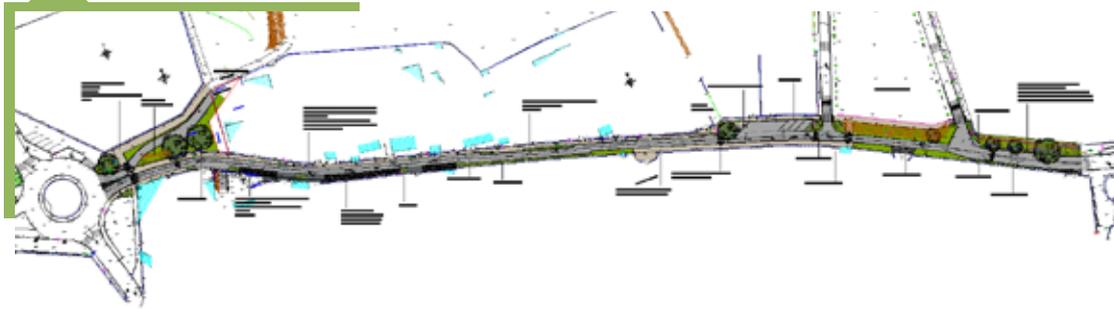
- Élargissement de l'emprise de la rue permettant la création d'espace suffisant pour un cheminement piéton sécurisé et continu au sud, une double voie de circulation véhicules légers / vélos (type chaucidou) ;
- Traitement du carrefour par un revêtement différencié et/ou plateau ralentisseur ;
- Mise en place d'une écluse avec bypass cycle pour conserver une vitesse modérée des véhicules et une continuité cycliste ;
- Création de bandes cyclables sur le linéaire traité ;
- Matérialisation de places de stationnement.



RUE DU PORT

A partir du 21 août, des travaux d'aménagement seront engagés rue du Port depuis le giratoire Saint Pierre à la venelle de Gourveau. Cette portion sera placée en sens unique pour libérer un espace piéton suffisant. La Ville prévoit, en outre, les aménagements suivants :

- Traitement paysager de la rue ;
- Traitement des carrefours avec la place de Gourveau par un plateau ralentisseur ;
- Matérialisation de places de stationnement.



RUE DE ROSCOFF

Des travaux de création d'un cheminement piéton sécurisé et continu au nord de la rue et d'une piste cyclable isolée au sud (entre la rue du Budou et la rue Le Goffic) commenceront le 21 août. Ils s'accompagneront d'une sécurisation des traversées piétonnes.



Animations estivales

Cette année encore, le programme d'animations estivales sera riche, varié et accessible à tous !

La ville de Saint-Pol-de-Léon organise diverses manifestations telles que :

- les «Mercredis en fête» qui mettent à l'honneur les arts de la rue et le spectacle vivant sous toutes ses formes,
- les concerts et le feu d'artifice à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet ou encore lors de la fête de la mer le 15 août, qui cette année, se renouvelle et fait la part belle à la musique avec notamment une programmation de chants de marins.

Les associations locales nous donnent aussi rendez-vous tout au long de l'été. Vous retrouvez : le spectacle de l'Ensemble Bleuniadur au TST, la fête de l'artichaut, le festival du Chant de la Rive et bien d'autres animations festives et sportives (Open air, Fête du sport, concours de pétanque,...).

Les arts visuels et la valorisation du patrimoine local ne seront pas oubliés avec l'exposition de Thomas GODIN à la Maison Prébendale et les rendez-vous patrimoniaux hebdomadaires qui seront proposées.

Différents marchés animeront aussi le cœur de ville : le marché piétonnier, le marché de producteurs locaux et le marché du livre. Les touristes sont attendus nombreux encore cet été à Saint-Pol-de-Léon. Il convient d'être une ville attractive mais aussi soucieuse du contexte économique et écologique particulier qui nous touche tous. La gratuité des animations, la mise en place de la navette estivale, les consignes d'usage de l'eau, la gestion des déchets, la sécurité dans les déplacements demeurent parmi les préoccupations majeures.

La programmation estivale est le fruit de la dynamique commune entre les différents partenaires en faveur du développement des animations, de la culture et du sport. Le contexte de l'été nous donne l'occasion de mettre à l'honneur des artistes, des lieux, un terroir, un maillage associatif. Les événements créent les rencontres entre les habitants et les touristes, heureux de partager une ambiance de vacances.

Belle saison estivale à tous !

► **Carole AUTRET**
Adjointe à la culture

Pour une démocratie exemplaire.

Avril 2023, au moment où nous écrivons ces lignes, une crise sociale et démocratique inédite fait rage. Une stratégie de gouvernement empreinte de déni démocratique et de refus d'écouter le peuple nous y a menés. Le monde des actifs est en effet dans une écrasante majorité opposé à la réforme des retraites, source de dégradation sociale notamment pour les femmes et les travailleurs à carrière longue.

Une sortie de crise satisfaisante pour tous est-elle possible ?

L'écoute, la concertation et la prise en compte de l'avis des citoyens nous semblent indispensables. La verticalité excessive de notre gouvernement, le mépris des syndicats et corps intermédiaires exprimé durant les derniers mois augurent mal des possibilités d'un règlement satisfaisant de la crise.

Alors ? Que faire ? C'est pour nous à l'échelle des collectivités locales, municipalités et communautés de communes, que l'exemple doit venir. La consultation des citoyens, l'élaboration concertée de projets avec la population doivent être les maîtres mots de la méthode de gouvernance à appliquer au niveau local. Cette méthode doit ensuite s'imposer à tous pour une démocratie réelle et apaisée.

Bonne saison d'été à toutes et à tous.

► **Les élus d'Osons Saint-Pol Ensemble**



Bienvenue aux p'tits léonards

Louise, Ambre **GUIVARCH**, née le 8 mars 2023

Adèle **KERGRIST**, née le 24 mars 2023

Loën, Loubio **LE BIHAN**, né le 6 avril 2023

Capucine, Anne, Fabienne **CAM**, née le 12 avril 2023

Samuel, Zachary **BRANDAO**, né le 21 avril 2023

Naël, Paul, Pascal **URIEN**, né le 13 mai 2023

Nyls **CHALDER LORIOUX**, né le 19 mai 2023



Ils se sont unis

Benoît Gilles **FABRE** et Valérie **PRADEL**

Guiriec Yves Marie **GENTIEN** et Manon Geneviève **Liliane DELAURENT**

Ayméric Yves Henri **OLIVIER** et Cécile Maria Josette **WEILL**

Pierre-Alexandre **ABGRALL** et Sandra Marie Marthe **POULET**

EN IMAGES



Samedi 13 mai, la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville a été baptisée «Esplanade Adrien KERVELLA» en présence de sa famille, Stéphane CLOAREC, Maire, Françoise PLOUVIEZ-DIAZ, sous-préfète, Olivier LE BRAS, Conseiller Régional, Maël de CALAN, Président du Conseil Départemental du Finistère, et Hervé JÉZÉQUEL, adjoint au Maire.

La volonté du Conseil Municipal était de mettre en avant un lieu pour Adrien KERVELLA, de marquer ses engagements : Maire de Saint-Pol-de-Léon pendant 31 ans, Président de la Communauté de Communes du Pays Léonard, Conseiller Général, Conseiller Régional, Président du Pays de Morlaix, Président du Pays touristique du Léon. L'Esplanade devant l'Hôtel de Ville s'est révélée le lieu le plus significatif.

L'inauguration a été marquée par l'intervention de Stéphane CLOAREC qui a dressé le portrait d'Adrien KERVELLA avant de laisser la parole à Hervé JÉZÉQUEL, membre de son équipe durant tous ses mandats, puis Armel, son petit fils.



«Histoire et Archéologie, c'est la mémoire de Saint-Pol-de-Léon et sa région. L'association a été fondée par Germaine HENRY, Suzanne LE BER, Yvonne TOSTIVINT, Pierre GUIVARCH et l'Abbé QUÉMÉNEUR. Elle propose tous les mois une conférence dont le sujet est en relation avec la Bretagne. Des conférenciers viennent de toute la région, le dernier lundi du mois.

L'association participe régulièrement à des expositions ; en exemple, Saint-Pol d'hier et d'aujourd'hui, Exposition des Castors, Exposition des 80 ans sur l'été 44, Journées du Patrimoine. Elle dispose d'un fonds documentaire et de livres sur toute la région Bretagne.»

Jacques LE BIHAN, Président d'Histoire et Archéologie

Histoire et Archéologie

ASSOCIATION SAINT-POLITAINE DEPUIS 1987

créée suite à un concours organisé par Le Télégramme

<https://www.histoireetarcheologiesaintpol.fr>

Histoire et Archéologie représente 127 adhérents en 2023. Entre 110 et 130 personnes assistent tous les mois aux conférences. Pour achever l'année, tous les ans, au mois de juin, les adhérents et non-adhérents font une sortie découverte en bus. Cette année, ils se déplacent au Château de Trévarez.

«Histoire et Archéologie est une association qui fédère les saint-politains, c'est un puit de référence sur Saint-Pol-de-Léon.

L'association participe à la programmation culturelle de la ville. L'équipe se met à disposition des écoles et de la jeunesse sous forme d'ateliers. C'est la mémoire saint-politaine.

Les membres sont unis par la même envie de toujours apprendre et découvrir. Les sorties annuelles sont organisées en ce sens.

Je suis reconnaissante pour leur contribution, pour la qualité d'archivage et de mémoire, et leur volonté de partage, dans la bonne humeur, dans la spontanéité et la simplicité.»

Carole AUTRET, Adjointe à la culture